

Formation Immobilier n°18

La photographie immobilière

Durée : 7 heures

PROGRAMME DE FORMATION

Programme de formation prévu par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

Intitulé de la formation : Formation Loi Alur

Thématique : La photographie immobilière

Objectifs :

Les principaux objectifs de la formation loi ALUR sont les suivants :

- ✓ Être à jour des modifications récentes au niveau de la législation
- ✓ Suivre les évolutions liées à la profession dans le cadre de la formation continue des professionnels de l'immobilier
- ✓ Connaître les conditions d'exercice de la profession
- ✓ Développer un portefeuille dans le respect de la réglementation
- ✓ Maintenir et renforcer des connaissances et des compétences liées à l'exercice du métier
- ✓ Comprendre le rôle stratégique de la photographie immobilière comme levier de visibilité, de crédibilité et de performance commerciale dans un marché concurrentiel
- ✓ Savoir valoriser un bien par la lumière, le cadrage et la mise en scène, afin de susciter l'émotion, la projection et la confiance chez le futur acheteur
- ✓ Mesurer la performance des visuels à travers des indicateurs concrets (taux de clics, nombre de contacts, rapidité de vente) et ajuster la stratégie visuelle en conséquence.

Compétences :

L'acquisition de compétences visées par la formation loi Alur dans sa thématique « La photographie immobilière » se décompose en 6 parties que nous verrons plus en détail ci-dessous.

La formation répond aux obligations de formation des agents immobiliers, mandataires et salariés des agences immobilières prévues par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.

La formation vise l'acquisition de connaissances nécessaires liées à l'exercice de la profession d'acteur immobilier.

Public visé :

Toute personne exerçant en tant que professionnel de l'immobilier. Il n'y a pas de condition de diplôme ou de niveau d'étude. La formation s'adresse uniquement à des personnes en cours d'activité.

Prérequis :

Les modalités d'accès à cette formation n'exigent aucune connaissance spécifique.

La formation étant en e-learning, les stagiaires ont besoin d'un ordinateur/tablette et d'une connexion internet.

Bloc de compétences :

Cette formation n'est pas accessible par blocs de compétences.

Débouchés :

Être à jour de ses obligations de formation professionnelle continue pour le développement des compétences.

Suite de parcours :

Le professionnel de l'immobilier peut également s'orienter dans le domaine du crédit s'il souhaite développer ses champs de compétences. La formation IOBSP niveau 1 peut lui permettre de devenir courtier en crédit.

Passerelles :

Pas de passerelles.

Equivalences :

Pas d'équivalences.

Durée de la formation : 7 heures

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Au moyen d'un accès e-learning, le stagiaire étudiera l'ensemble des savoirs et techniques nécessaires à ses obligations de formation continue. Le temps minimum de formation est de 7 heures. Ce temps prend en compte :

- L'étude des cours sur e-learning
- Les contrôles de connaissances et études de cas fournis par l'organisme de formation

Le responsable pédagogique est à la disposition de chaque stagiaire pour toute question, par mail à support@espace-elearning.fr, par téléphone au 03.62.26.36.50, ou sur l'outil elearning (question posée en direct).

Modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation, chaque apprenant aura passé un contrôle de connaissances et/ou étude de cas. Chaque formation est validée lorsque l'apprenant a obtenu une note supérieure à 70% sur le contrôle de connaissances final.

Taux de réussite à la formation :

Le taux de réussite pour cette formation est supérieur à 95%.

Cliquez sur le lien pour consulter le détail des taux de réussite par formation : [Statistiques formations](#)



MODULE 1 : COMPRENDRE LES BASES DE LA PHOTOGRAPHIE

1. Les types d'appareils photo et leurs modes
2. La lumière et l'exposition : réussir l'équilibre
3. L'ouverture et la profondeur de champ
4. La vitesse et la stabilité
5. La sensibilité ISO
6. La balance des blancs

MODULE 2 : IMMOBILIER ET PHOTOGRAPHIE : INTRODUCTION, ENJEUX ET OPPORTUNITES

1. Pourquoi la photo est essentielle en immobilier
2. Les attentes spécifiques des acheteurs et des locataires
3. Les erreurs fréquentes et leurs conséquences
4. Le pouvoir émotionnel de l'image

MODULE 3 : PREPARER LE BIEN AVANT LA PRISE DE VUE

1. Le home staging
2. La check-list de préparation
3. Collaboration avec le propriétaire/locataire
4. Organisation logistique et gestion des accès
5. Optimiser la lumière naturelle

MODULE 4 : EQUIPEMENT ET REGLAGES ADAPTES A L'IMMOBILIER

1. Choix du boîtier et des objectifs
2. Accessoires indispensables : trépied, flash, diffuseurs
3. Modèles d'appareils photos
4. Réglages clés : HDR, bracketing et balance des blancs
5. Astuces pour tirer parti du smartphone en immo
6. Les bonnes pratiques terrain

MODULE 5 : COLLABORATION AGENTS ET PHOTOGRAPHES : PROCESS ET ROI

1. Externaliser vs internaliser la photo immobilière
2. Comment bien briefer un photographe spécialisé ?
3. Analyse d'un devis : comprendre les prestations et tarifs
4. Mesure du retour sur investissement : KPI et retours clients

MODULE 6 : CAS PRATIQUES